

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 04 JUILLET 2023

Délibération n°2023.07.149

**Groupe d'Action Local de l'Angoumois - Désignation des membres
de la Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême**

LE QUATRE JUILLET DEUX MILLE VINGT TROIS à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 28 juin 2023
Secrétaire de Séance: Jean-François DAURE

Membres en exercice: **75**
Nombre de présents: **48**
Nombre de pouvoirs: **18**
Nombre d'excusés: **9**

Membres présents : Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Anthony DOUET, Chantal DOYEN-MORANGE, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, François ELIE, Jean-Luc FOUCHIER, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Sylvie PERRON, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Véronique ARLOT à Pascal MONIER, Eric BIOJOUT à Hassane ZIAT, Didier BOISSIER DESCOMBES à Michel BUISSON, Minerve CALDERARI à Raphaël MANZANAS, Françoise COUTANT à Christophe DUHOUX, Gérard DEZIER à Yannick PERONNET, Valérie DUBOIS à Gérard LEFEVRE, Sophie FORT à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT à Thierry MOTEAU, Michaël LAVILLE à Isabelle MOUFFLET, Corinne MEYER à Martine RIGONDEAUD, Jean-Philippe POUSSET à François ELIE, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY, Roland VEAUX à Anthony DOUET, Philippe VERGNAUD à Vincent YOU, Zalissa ZOUNGRANA à Gilbert PIERRE-JUSTIN,

Excusé(s): Séverine CHEMINADE, Frédéric CROS, Denis DUROCHER, Jean-Jacques FOURNIE, Fabienne GODICHAUD, Martine PINVILLE, Alain RHODE, Mireille RIOU, Marcel VIGNAUD,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230704-2023_07_149-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2023
Publication : 10/07/2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 JUILLET 2023

**DÉLIBÉRATION
N°2023.07.149**

Rapporteur : Monsieur ROY

GROUPE D'ACTION LOCAL DE L'ANGOUMOIS - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRANDANGOULEME

Pilier : UN TERRITOIRE QUI CREE DES EMPLOIS
Ambition :SE DÉVELOPPER DURABLEMENT
Enjeux :[30199 -3) ACTIONS COURANTES NON VENTILÉES]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 1 : Partenariats

Dans le cadre d'un appel à candidature lancé par la Région en décembre 2021 pour la mise en œuvre de stratégies locales sous la forme d'un DLAL pour la période de programmation européenne 2021-2027, la communauté d'agglomération du Grand Angoulême et l'EPCI La Rochefoucauld Porte du Périgord se sont portées candidates conjointement au portage d'un tel dispositif unique pour la période de programmation 2021-2027.

Un dossier de candidature a donc été remis à la région Nouvelle-Aquitaine le 15 juin 2022, chacune des parties ayant approuvé la nouvelle stratégie territoriale autour des objectifs stratégiques suivants :

- Objectifs Stratégiques 1 : contribuer à l'émergence d'un modèle de développement économique et territorial responsable, diversifié et solidaire;
- Objectifs Stratégiques 2 : renforcer les solidarités territoriales pour créer un équilibre durable entre les populations et les différentes composantes du territoire de projet ;
- Conforter et amplifier les contributions du territoire de projet aux efforts de transitions

Ce nouveau programme européen s'appuyant sur une approche multifonds, intégrant l'axe 5 du FEDER, LEADER dans le cadre du PSO et l'axe 3 du FEAMPA, sera mis en œuvre par un nouveau GAL appelé « GAL de l'Angoumois »

Le GAL conserve ses prérogatives traditionnelles, et continuera de piloter le programme LEADER, mais se verra également confier la tâche d'accompagner les actions relevant du volet territorial du FEDER (OS n°5).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230704-2023_07_149-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2023

Publication : 10/07/2023

Le Comité de Programmation constitue l'instance décisionnelle du GAL. Il est chargé de piloter la mise en œuvre de la stratégie et décide du soutien apporté aux porteurs de projet candidats à une subvention LEADER ou FEDER OS 5.

Le groupe d'action locale est composé de représentants des intérêts socioéconomiques publics et privés.

Dans ce cadre la communauté d'agglomération de GrandAngoulême doit désigner 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants pour siéger au sein du GAL.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Je vous propose :

DE DESIGNER les délégués titulaires et suppléants suivants pour siéger au sein du GAL de l'Angoumois :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Gérard ROY	Isabelle MOUFFLET
Monique CHIRON	Jean-Luc MARTIAL
Vincent YOU	Roland VEAUX
Hélène GINGAST	Catherine BREARD

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne habilitée à signer tous les documents afférents au programme.

Pour : 66 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230704-2023_07_149-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2023

Publication : 10/07/2023